EHPAD Résidence Saint Vincent	**FICHE PRATIQUE 3 :** **Préparer votre arrivée**	**Codification :** PAR/ADM/DOCS/DIR/40/18.08.2026 **Pages :** Page **1** sur **2** **Date de rédaction :** 18/08/2026 **Statut :**
Rédaction : BIANCARDINI Valérie, Directrice EHPAD **Validation :**		
Destinataires : Futurs résidents, familles		

Quelques repères pour vous installer à la Résidence Saint Vincent

Votre chambre devient votre **espace personnel**. Nous vous encourageons à apporter des objets qui vous sont familiers afin de créer un environnement qui vous ressemble et de faciliter la prise de repères.

Ce que vous pouvez apporter

Pour personnaliser votre chambre :

- Photographies et cadres ;
- Objets personnels et souvenirs ;
- Décoration ;
- Livres, magazines ;
- Télévision, radio ou petit équipement personnel ;
- Petit mobilier, après échange avec l'équipe.

L'aménagement doit permettre de conserver un espace suffisant pour vos déplacements, votre sécurité et l'intervention des professionnels.

Votre linge et vos vêtements

Prévoyez un trousseau adapté à vos habitudes et à la saison :

Il est préférable d'éviter les vêtements particulièrement fragiles ou nécessitant un entretien spécifique.

Votre nécessaire de toilette

Pensez à apporter vos produits et effets personnels habituels, par exemple :

- Brosse à dents et dentifrice ;

- Brosse ou peigne ;
- Rasoir et produits de rasage ;
- Produits cosmétiques ou de soin que vous utilisez habituellement ;
- Nécessaire pour appareils dentaires, auditifs ou autres équipements personnels.

L'équipe pourra vous préciser les produits fournis par l'établissement et ceux qui restent à prévoir personnellement ainsi que les modalités de renouvellement.

Vos lunettes, appareils et aides techniques

Si vous en utilisez, pensez à apporter :

- Lunettes ;
- Appareil auditif et accessoires ;
- Prothèse dentaire ;
- Canne, déambulateur ou autre aide technique ;
- Chargeurs ou piles nécessaires à vos équipements.

Lorsque cela est possible, il est recommandé que ces équipements soient **identifiés à votre nom**.

Vos médicaments
Afin de garantir la continuité et la sécurité de votre traitement, transmettez à l'équipe soignante :

- **Votre ordonnance** à jour ;
- Les informations utiles concernant votre traitement ;
- Les coordonnées de votre médecin traitant.

N'apportez pas et ne conservez pas de médicaments dans votre chambre sans en informer l'équipe infirmière.

Argent et objets de valeur
La Résidence Saint Vincent **ne dispose pas de régie de dépôt** permettant de conserver l'argent, les bijoux ou les objets précieux des résidents.

Nous vous recommandons donc de ne pas apporter de sommes importantes d'argent liquide ou d'objets de grande valeur.

Et surtout… ce qui compte pour vous

Votre arrivée ne se résume pas à préparer une valise.

Vous pouvez également nous parler de :

- Vos habitudes de vie ;
- Vos horaires et votre rythme ;
- Ce que vous aimez ou n'aimez pas ;
- Vos loisirs et centres d'intérêt ;
- Vos habitudes alimentaires ;
- Les personnes importantes pour vous ;
- Vos souhaits concernant votre accompagnement.

Ces informations nous aideront à **mieux vous connaître et à préparer avec vous votre Projet d'Accompagnement Personnalisé**.

Le jour de votre arrivée

Pensez à apporter les documents administratifs restant à remettre à l'établissement ainsi que les éléments nécessaires à la continuité de votre traitement.

Un professionnel vous accompagnera dans votre installation et vous aidera à prendre progressivement vos repères.